

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt, le neuf décembre à neuf heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B COMPÉTENCE DISTRIBUTION se sont réunis en séance ordinaire à la Salle des Fêtes « La Boutonnaise » de BRIOUX-SUR-BOUTONNE, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président.

Date de convocation : le 25 novembre 2020

Date d'affichage : le 25 novembre 2020

Date de publication : le

Nombre de membres en exercice : 66
 Nombre de membres présents : 36 délégués titulaires et 7 délégués suppléants
 Nombre de votants : 36 délégués titulaires et 6 délégués suppléants

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Elmano MARTINS

COLLECTIVITE	NOM et PRENOM	Présent	Absent	NOM et PRENOM	Présent	Absent
ALLOINAY	RENAUD Nadine	X		CHOLLET Daniel		X
ALLOINAY	MINOT Daniel	X		RAFFOUX Jean-Guy		X
ASNIERES EN POITOU	BARREAUD Michel	X		MORIN Christine		X
AUBIGNE	LESLIE Michelle	X		WILKINSON Judith		X
BRIEUIL SUR CHIZE	PICARD Marylène		X	NEAU Claude		X
BRIOUX SUR BOUTONNE	HAYE Jean-Marie	X		PICORON Nadège		X
BRIOUX SUR BOUTONNE	ROYER Daniel	X		GEOFFROY Maryline		X
CAUNAY	SICAULT Jean-Claude	X		BAUDON Christian		X
CELLES-SUR-BELLE	FOUCHE Jean-Louis	X		DENIS Pascal		X
CHEF-BOUTONNE	WATTEBLED Frédéric		X	AUBERT Christian		X
CHEF-BOUTONNE	ACE Helen	X		KOHLER Marie		X
CHEF-BOUTONNE	TRUTEAU Pascal	X		BOURSIER Angélique		X
CHEF-BOUTONNE	MICHELET Fabrice		X	GOUJEAU Christian		X
CHÉRIGNÉ	OLIVIER Chantal		X	PASQUAY Frédéric	X	
CHIZE	BARRÉ Daniel		X	GUERIN Bernard		X
CLUSSAIS LA POMMERAIE	BALLAND Jean-Michel		X	VARIN Louis		X
COUTURE D'ARGENSON	KONATE Amadou		X	BOUREAU Jean-François		X
ENSIGNE	BELAUD Bernard		X	MAGNERON Alain	X	
FONTENILLE	BOUFFARD Christian	X		DANIAUD Amandine		X
FONTIVILLIÉ	TIRBOIS Dimitri		X	FICHET Pierre		X
JUILLE	FAZILLEAU Yannick		X	RICHARD Mickaël		X
LA CHAPELLE POUILLLOUX	GALLE Perrine		X	MENANTEAU Denis		X
LES FOSSES	VIAUD Jonathan	X		ARCHIMBAUD Guénaëlle		X
LE VERT	POINAS Sylviane	X		MEMETEAU Christophe		X
LIMALONGES	MACHET Annette	X		DESCHAMPS Valérie		X
LIMALONGES	STOFFEL Claude		X	LEOMENT Nathalie		X
LORIGNÉ	CORNUAUD Stéphane	X		THOREZ Bernard		X
LOUBIGNÉ	PROUST Yane		X	BALLAND Cyril		X
LOUBILLÉ	COLLET Gérard		X	POINT Jean-Luc		X
LUCHÉ-SUR-BRIOUX	VOIX Didier	X		GIRAULT David		X
LUSSERAY	MARTIN Patrick		X	DURGAND François		X
MAIRE L'EVESCAULT	BARILLOT Dorick		X	MARQUET Pierrick		X
MAISONNAY	POUGNARD Philippe	X		GUERY Patrice		X
MARCILLÉ	BERNARD Eric	X		CHAUVET Jean-François	X	
MELLE	COURTIN Béatrice		X	CHAUVET Christophe		X
MELLERAN	AIRVAULT Jean-Luc	X		GUIGNARD Laurent		X
MONTALEMBERT	AUDOIN Fabrice		X	PAIRAULT Stéphanie	X	
MONTJEAN	BARRET Pascal		X	BERNARDIN Jeanne-Marie		X

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

PAIZAY LE CHAPT	BERTON Jacques		X	BRENET François		X
PERIGNE	POUVREAU Lise	X		GARLOPEAU Ambroise		X
PERIGNE	MERCIER Pascal	X		MÉTAIS Mickaël		X
PERS	GUERIN Marie-Claire		X	PRIEUR Monique	X	
PLIBOU	PETIT Olivier		X	BOULET Dominique		X
SAINT ROMANS LES MELLE	PELTIER Jérôme	X		EBRARD Johan		X
SAUZE VAUSSAIS	RAGOT Nicolas		X	HAMEL Patrice	X	
SAUZE VAUSSAIS	CLISSON Philippe		X	BOUCHEREAU Isabelle		X
SAUZE VAUSSAIS	LOCHON Johnny		X	KNIGHTS Joseph		X
SECONDIGNE SUR BELLE	BERNARDIN Jocelyne	X		DEMOURON Bernard		X
SELIGNE	DUPIN Romain	X		ARCHAIMBAULT Monique		X
VALDELAUME	DESAIVRES Eric		X	JOLLY Jacques		X
VALDELAUME	MORNET KOHLER Maryse	X		GUILLON Jean-Luc		X
VERNOUX SUR BOUTONNE	PINEAU Max	X		ALEZEAU Christian		X
VILLEFOLLET	NIVELLE Jean-Pierre	X		GIRAUDEAU Alain		X
VILLEMMAIN	RICHARD Eric	X		MOULIN Daniel		X
VILLIERS EN BOIS	MALVAUD Gérard		X	AYRAULT Jean-Christophe		X
VILLIERS SUR CHIZE	GARNIER Jacky	X		JOLLET Sandrine		X
CAN	COULON Jean-Claude	X		BRAULT Fabrice		X
CAN	DECHAINE Catherine	X		PIQUEREAU Francis		X
CAN	LECOINTE Alain	X		RUDEWICZ Xavier		X
CAN	MARCHESSEAU Roger	X		MOREAU Mathieu		X
CAN	MARTINS Elmano	X		SIMMONET Florent		X
CAN	MATHÉ Pascal	X		AUBINEAU Mickaël		X
CAN	POUGNARD Stéphane		X	BROSSARD Sophie		X
CAN	RIOU GOURDON Guillaume	X		BAUDOIN Daniel		X
CAN	SALANON Jean-François		X	VERNEAU Antoine		X
CAN	VACHON Séverine		X	BERGER Dominique	X	

En l'absence de Monsieur Bernard BELAUD, Président, et de Monsieur Dorick BARILLOT, 1^{er} Vice-Président, tous les deux excusés, la séance est présidée par Monsieur Alain LECOINTE, 2^{ème} Vice-Président.

Le procès-verbal du Comité Syndical du 14 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Elmano MARTINS est désigné secrétaire de séance.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 DU BUDGET DISTRIBUTION (2020-82)

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, présente les différentes orientations pour l'année 2021. Parmi les points marquants, on peut relever :

Fonctionnement :

- Ajustement à la hausse du remboursement des charges de fonctionnement et des charges de personnel du budget principal.
- Baisse des frais d'entretien des réseaux avec dénonciation de la convention de prestation avec la SAUR pour la commune de Beauvoir-sur-Niort.

Section d'investissement :

Travaux de priorité 1 : 1 268 500 € HT correspondant à la capacité d'autofinancement du budget.

- Renouvellement du réseau sur la commune de Limalonges – Lieu-dit « la Montée Bleue » (casse réseau) : 145 000 € HT.
- Renouvellement du réseau sur la commune de Montjean (travaux de voirie et casse réseau) : 100 000 € HT.

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

- Renouvellement du réseau sur la commune de Maisonnais (travaux de voirie et casse réseau) : 215 000 €.
- Renouvellement de réseau sur la commune de Vernoux-sur-Boutonne (travaux de voirie et casse réseau) : 70 000 € HT.
- Renouvellement de réseau sur la commune de Chizé – Availles-sur-Chizé (problématique Chlorure Vinyle Monomère sur canalisation PVC avec temps de séjour trop long) : 50 000 € HT.
- Renouvellement de réseau sur la commune de Le Vert (problématique CVM également) : 250 000 € HT.
- Renouvellement de réseau sur la commune de Sauzé-Vaussais (travaux de voirie et redimensionnement de la conduite) : 70 000 € HT.
- Maîtrise d'œuvre du nouveau réservoir sur la commune d'Alloinay – Lieu-dit « Bataillé » : 70 000 € HT.
- Renouvellement de réseau sur la commune d'Alloinay – Lieu-dit « Bataillé » : 165 000 € HT.
- Divers (terrassement, compteurs, télégestion, sécurisation de châteaux d'eau) : 135 000 €.
- Il est également prévu de réaliser des travaux de réhabilitation des stations de Brûlain et du CEBAS.

Travaux de priorité 2 : 670 000 € HT en fonction des marges de financement restantes.

- Renouvellement du réseau sur la commune d'Asnières-en-Poitou (fuites sur branchements et réseau) : 55 000 € HT.
- Renouvellement du réseau sur la commune de La Chapelle-Pouilloux (casse réseau) : 55 000 € HT.
- Renouvellement du réseau sur la commune de Périgné – Lieu-dit « Mairé » (casse réseau) : 215 000 € HT.
- Renouvellement du réseau sur la commune de Périgné – Lieu-dit « Vilaine » (casse réseau) : 115 000 € HT.
- Renouvellement du réseau sur la commune d'Alloinay – Les Alleuds (casse réseau et travaux de voirie) : 230 000 € HT.

Monsieur Guillaume RIOU-BOURDON demande s'il est possible d'avoir une vision prospective des travaux du Syndicat car la commune de Marigny a reporté des travaux de voirie dans l'attente du renouvellement des réseaux d'eau.

Madame Pauline SOUBIEN, Responsable du Service de Maîtrise d'œuvre, précise que les projets de voirie sont recensés chaque année par le Syndicat auprès de toutes les communes du territoire au cours de l'été. Cela permet au Syndicat d'évaluer si le renouvellement des réseaux d'eau est nécessaire afin d'intervenir en amont des travaux de réfection des voiries.

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, souligne que c'est bien le Syndicat qui doit s'adapter aux projets de voirie des communes et non l'inverse.

Monsieur Jonathan VIAUD, Délégué représentant la commune de Les Fosses, souhaite savoir à quelle date auront lieu les travaux de renouvellement de réseau prévus à Vauballier. Madame Pauline SOUBIEN lui répond que ces travaux ont été récemment attribués et qu'ils devraient démarrer au printemps 2021. Le programme d'investissements 2020 a en effet été retardé par la crise sanitaire COVID-19.

Monsieur Jérôme PELTIER, Maire de la commune de Saint-Romans-les-Melle, demande ce que le Syndicat envisage de faire pour les quelques abonnés de la commune qui se plaignent régulièrement de baisses de débit voire de coupures d'eau depuis cet été. Monsieur Bastien BONNAUD, Directeur, précise que ces problèmes sont liés à la présence de calcaire dans l'eau qui bouche les compteurs des abonnés concernés ce qui rend nécessaire l'intervention régulière des agents. Pour le moment, il n'est pas prévu de traiter cette problématique par l'investissement. Ce sujet sera abordé en Comité exécutif.

Madame Pauline SOUBIEN rappelle qu'en amont de chaque chantier, le service propose une réunion avec la municipalité. Des réunions publiques sont également proposées aux communes et un courrier est envoyé aux abonnés compris dans le périmètre des travaux quinze jours avant le démarrage du chantier.

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires du budget Distribution pour l'année 2021. Le rapport de présentation sera joint à la présente délibération.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 DU BUDGET DSP VÉOLIA (2020-83)

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, présente les différentes orientations pour l'année 2021. Parmi les points marquants, on peut relever :

Fonctionnement :

- Ajustement à la hausse du remboursement des charges de fonctionnement et des charges de personnel du budget principal pour tenir compte du temps passé sur le suivi du contrat.

Investissement :

- Renouvellement des réseaux selon le programme pluriannuel établi dans le protocole d'accord.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires du budget DSP VÉOLIA pour l'année 2021. Le rapport de présentation sera joint à la présente délibération.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 DU BUDGET DSP SAUR (2020-84)

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, présente les différentes orientations pour l'année 2021. Parmi les points marquants, on peut relever :

Fonctionnement :

- Baisse des charges à caractère général (plus de prime d'assurance et de prestation extérieure).
- Ajustement à la hausse du remboursement des charges de fonctionnement et des charges de personnel du budget principal pour tenir compte du temps passé sur le suivi du contrat.

Investissement :

- Renouvellement des réseaux et des ouvrages selon les besoins identifiés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires du budget DSP SAUR pour l'année 2021. Le rapport de présentation sera joint à la présente délibération.

VOTE DES TARIFS 2021 – COMPÉTENCE DISTRIBUTION EAU POTABLE (2020-85) :

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, rappelle aux membres du Comité Syndical que dans le cadre du lissage mis en place l'année dernière dans le cadre de la prise de compétence distribution sur les nouveaux territoires :

- Pour le territoire de l'ex-commune de Chef-Boutonne (contrat d'affermage avec VEOLIA jusqu'au 31/12/2025) :
 - La part fixe collectivité (45,50 € en 2019) et la part variable collectivité (0,77 € en 2019) devaient être ajustées sur 2 ans en fonction des parts fermières pour que les prix abonnés soient identiques à ceux du territoire Centre en 2021.

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

- Pour le territoire de la commune de Beauvoir-sur-Niort (régie communale qui est devenue régie syndicale) :
 - Maintien des tarifs en 2020 (67 € pour l'abonnement et 1,26 € pour la part variable) avec application de la TVA (5,50%) et de la redevance prélèvement.
 - Lissage à la hausse des tarifs sur 7 ans pour qu'ils atteignent ceux du territoire Centre en 2027.

Monsieur Alain LECOINTE expose aux membres du Comité Syndical les éléments du contexte posés lors du Bureau Syndical du 18 novembre dernier :

- Les tarifs du centre ont connu une augmentation d'environ 3% entre 2010 et 2016 puis n'ont pas été augmentés depuis 2016.
- L'application du lissage à la baisse du prix de l'eau depuis 2015 sur le territoire de l'ex-Syndicat de Rom-Bouleure entraîne une perte de recettes annuelles estimée à environ 24 000 €.
- On constate une tendance à la baisse des consommations vertueuse pour l'environnement mais problématique pour les services d'eau car certaines charges restent fixes : la démographie du territoire en est un facteur aggravant (vieillesse de la population rurale).
- Au vu des débats d'orientations qui précèdent, il est nécessaire de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant pour permettre au Syndicat d'investir.
- Le contexte de crise économique sur fond de crise sanitaire COVID-19 est peu propice aux augmentations de tarifs.
- Le prix de l'abonnement pratiqué par le Syndicat est le plus élevé du Département des Deux-Sèvres.
- Les prix du m³ pratiqués par les autres Syndicats tendent à s'aligner avec celui du Syndicat.

Face à ces constats, les membres du Bureau Syndical ont formulé les propositions suivantes soumises au vote du Comité Syndical :

- Maintien du prix de l'abonnement à 85,50 € HT tout en poursuivant le lissage sur les nouveaux territoires.
- Pour le prix du m³ :
 - Soit d'augmenter de 7 centimes pour dégager 81 000 € de recettes supplémentaires.
 - Soit d'augmenter de 4 centimes pour dégager 39 000 € de recettes supplémentaires.

En 2021, une réflexion devra être menée sur un rééquilibrage entre prix de l'abonnement et prix du m³ et sur les coûts du service de production d'eau potable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical décide de fixer les tarifs pour l'année 2021 comme suit :

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

Territoires 4B	Communes	Tarifs 2021	
		Part fixe en € HT	Part variable en € HT/m ³
TARIF NON DOMESTIQUE	Valable pour l'ensemble du territoire du Syndicat 4B	380 €/an ou 190 €/semestre	1.12 €
TERRITOIRE BELLE ET BOUTONNE TERRITOIRE MARCILLE COMMUNES D'ARDILLEUX, MAISONNAY, PAIZAY-LE-CHAPT ET TILLOU COMMUNE DE LES ALLEUDS COMMUNE DE COUTURE D'ARGENSON TERRITOIRES DE LES FOSSES/BELLEVILLE/PRISSE /LE VERT TERRITOIRE ROM-BOULEURE COMMUNE DE GOURNAY-LOIZE ET TERRITOIRE FONTENILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Alloinay (Gournay-Loizé et Les Alleuds) - Asnières-en-Poitou - Aubigné - Brieuil-sur-Chizé - Brioux-sur-Boutonne - Brûlain - Caunay - Celles-sur-Belle (Montigné, Verrines et Saint-Médard) - Chérigné - Chizé - Clussais-la-Pommerai - Couture d'Argenson - Chef-Boutonne (Crézières, La Bataille et Tillou) - Ensigné - Fontenille-St-Martin-d'E. - Fontivillié (Chail et Sompt) - Fors - Juillé - Juscorps - La Chapelle-Pouilloux - Le Vert - Les Fosses - Limalonges - Lorigné - Luché-sur-Brioux - Lusseray - Mairé-Lévescault - Maisonnay - Marcillé (Pouffonds et Saint-Génard) - Marigny - Melle (Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, et Saint-Martin-les-Melle) - Melleran - Montalembert - Montjean (16) - Paizay-le-Chapt - Périgné - Pers - Plaine d'Argenson (Belleville, Boisseroles, Priss-la-Charrière et Saint-Etienne la C.) - Pliboux - Saint-Romans-des-Champs - Saint-Romans-Les-Melle - Sauzé-Vaussais - Secondigné-sur-Belle - Séigné - Valdelaume (Ardilleux, Hanc, Bouin, Pioussay) - Vernoux-sur-Boutonne - Villefollet - Villiers-en-Bois - Villiers-sur-Chizé 	85.50 €/an ou 42.75 €/semestre	1.59 €
COMMUNE DE BEAUVOIR-SUR-NIORT	- Beauvoir-sur-Niort	69.64 €/an ou 34.82 €/semestre	1.34 €
COMMUNE DE CHEF-BOUTONNE	- Chef-Boutonne (territoire de l'ex-commune de Chef-Boutonne)	43.76 €/an ou 21.88 €/semestre	0.6955 €
TERRITOIRE LOUBIGNÉ (TARIFS DÉLIBÉRÉS LE 14/10/2020)	<ul style="list-style-type: none"> - Loubigné - Loubillé - Villemain 	55.08 €/an ou 27.54 €/semestre	0.8640 €

MISE À JOUR DU BORDEREAU DES PRIX (2020-86)

Vu la délibération n°2013-23 du Comité Syndical en date du 11 mars 2013 portant vote d'un bordereau des prix unitaires pour un ensemble de pièces ou de services ;

Vu la délibération n°2014-10 du Comité Syndical en date du 20 mars 2014, la délibération n°2015-90 du Comité Syndical du 1^{er} décembre 2015, la délibération n°2016-62 du 15 septembre 2016 et la délibération n°2019-19 du 4 avril 2019 ajoutant un certain nombre d'articles à ce bordereau de prix ;

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B
COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, expose aux membres du Comité Syndical qu'il y a lieu d'ajouter des articles au bordereau des prix pour répondre aux demandes de devis branchements des abonnés et des communes. Les ajouts porteront sur les articles suivants :

CODE 4B	LIBELLE	UNITE	PRIX UNITAIRE
	Accessoires branchement		
4B 066	Fourniture d'un fourreau de branchement DN 90 bleu	ml	3,00 €
	Accessoires réseaux		
4B 180	Coude DN 60 à 200 mm	U	100,00 €
4B 181	Coude DN250 mm	U	170,00 €
4B 182	Cone de réduction DN40 à 100	U	50,00 €
4B 183	Ventouse simple fonction compris regard et tampon fonte	U	1 100,00 €
4B 184	Vidange DN40 point bas avec cone, adaptateur, robinet vanne, bouches à clé, tube allonge, purge d'extrémité 40 mm et bride antifuage	U	225,00 €
4B 185	Coude électrosoudable en polyethylene NF 16 bars DN 40 à 60 mm	U	8,80 €
4B 186	Manchon électrosouable en polyéthylène PN16 bars DN 40 à 60 mm	U	3,70 €
	Analyse d'eau		
4B 200	Forfait réalisation d'une analyse d'eau sur installation privée	U	134,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical valide la mise à jour du bordereau des prix annexé à la présente délibération.

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE SAUR SUR LES COMMUNES DE LOUBIGNÉ/LOUBILLÉ/VILLEMALAIN (2020-21) :

Monsieur Alain LECOINTE, Vice-Président, rappelle aux membres du Comité Syndical que le Syndicat 4B a repris la compétence Distribution de l'eau potable sur les communes de Loubigné, Loubillé et Villemalain depuis le 1^{er} janvier 2020 suite à la dissolution du Syndicat de Loubigné.

Un avenant au contrat de délégation de service public par affermage a été conclu entre le Syndicat et la société SAUR depuis le 13 septembre 2013. Ce contrat s'achève le 12 septembre 2022.

L'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession prévoit que « le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services » (Voir document joint).

En 2020, la SAUR a assuré la desserte en eau de 448 abonnés. Pour ce faire, la SAUR a acheté 70 604 m³ d'eau au service production du Syndicat 4B et a vendu 54 249 m³ aux abonnés, soit un rendement réseau de 79%.

L'indice linéaire de volume non compté s'établit à 1,31 m³/km/j (contre 1,21 en 2019) et l'indice linéaire de pertes en réseau à 1,19 m³/km/j (contre 1,13 en 2019).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical approuve le rapport annuel du délégataire SAUR.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Vice-Président,

Alain LECOINTE

SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
4 B
79170 PERIGNÉ

